

Second Manifeste Convivialiste - Vers un monde post-néolibéral

Nous allons définir brièvement ce qu'est le Convivialisme puis indiquer ce qui mène du premier au second **Manifeste** avant de préciser quelle espérance il fait naître.

Le Convivialisme est une approche philosophique résolument relationnelle du monde, de la vie, de la vie humaine avec l'objectif de dire comment cette vie peut devenir, pour tous les êtres humains, une vie bonne, au sein d'une société bonne (au sens que donnait à ce terme John Kenneth Galbraith (1996) *The Good Society – The Humane Agenda*).

Aux principes du premier Manifeste, publié en 2013, en a été ajouté un premier qui souligne qu'il convient de ne pas nous situer comme sujet face à une nature-objet, mais qu'il faut reconnaître que nous sommes issus des premiers organismes vivants nés sur la Terre, que la Nature nous immerge tout autant qu'elle nous environne. Il s'agit du **principe de commune naturalité**, celui de notre interdépendance permanente et intime avec tout ce qui constitue ce monde, ce qui rend nécessaire, entre autres, de repenser notre relation aux animaux. Les autres principes sont repris, avec cette notion d'interdépendance associée aux relations entre les êtres humains, tous semblables en essence, selon le **principe de commune humanité**. Ce dernier interdit toute discrimination entre nous car elle ne pourrait qu'être totalement arbitraire. Ce fondement objectif de notre existence est prolongé par le **principe de commune socialité** qui rappelle que la vie nous est donnée au cours d'un processus naturel, mais aussi socialisé, et se poursuivant tout au long de notre vie.

Ainsi, au commencement était la société qui nous éduque et nous forme. La qualité de nos rapports d'interdépendance, de bonne résonance avec les autres et avec le monde, contribue à nous construire une vie bonne. Le quatrième principe résulte d'un choix éthique du Convivialisme, posant que nous devons viser à l'émancipation de chacune et de chacun. Une bonne société ne peut être totalitaire, elle doit respecter le **principe de légitime individuation** de ses membres. Ce n'est certes pas leur donner une liberté individuelle illimitée. La société deviendrait alors liquide, atomisée et un lieu de confrontations potentiellement meurtrières. Le Convivialisme endosse l'idéal démocratique. Reconnaissant l'inévitabilité des luttes, produit de la diversité et de l'exercice de leur libre arbitre par les individus, il prescrit la maîtrise des conflits (inspirée de Marcel Mauss, 1925), et leur résolution pacifique, c'est le **principe d'opposition créatrice**, non violente. L'acceptation de la démocratie consiste de fait en un accord politique d'auto-limitation réciproque (qu'appelait de ses vœux Ivan Illich, 1973). La dégradation de la qualité des pratiques démocratiques a conduit le second Manifeste à souligner que les cinq principes précédents, non seulement sont interdépendants et se limitent les uns et les autres, mais qu'ils sont subordonnés à l'**impératif absolu de maîtrise de l'hubris** – c'est-à-dire qu'il faut renoncer à la tentation, inhérente à la modernité, de la démesure.

Au-delà de l'amélioration de ce cadre principiel, le second Manifeste précise **un ensemble de directions dans lesquelles il faut cheminer pour permettre l'instauration d'un monde post-néolibéral**, ce à quoi vise le convivialisme. En effet, si le libéralisme a fait fleurir la liberté, la modernisation, **l'espérance portée par le convivialisme, c'est d'apporter la convivialité, l'émancipation**.

Il explicite en premier la nécessité d'obtenir une audience et une acceptabilité planétaires de la part d'une grande diversité de cultures. Il faut qu'elles puissent adopter le même esprit, certes à leur manière : permettre à tous les êtres humains de mener une vie bonne, dans une société bonne, sans violence, selon les critères de leurs cultures. En respectant les autres cultures et l'habitabilité à venir de la Terre, c'est-à-dire en nouant et respectant toutes, un accord d'autolimitation réciproque. En cela, le Convivialisme se veut non pas universel, mais **pluri-versel**.

En second, le Manifeste émet des considérations sur l'architecture de la société et les règles de fonctionnement qui permettent de se rapprocher de l'idéal démocratique. Elles sont fondées sur la

participation coopérative et la subsidiarité. Ce que peuvent assurer les associations de citoyens est essentiel. Du local au planétaire, une pluralité de niveaux institutionnels de l'organisation des sociétés doit respecter la procédure selon laquelle on ne fait remonter au niveau supérieur que les problèmes que ne peut résoudre le niveau où ils se posent, seul ou en coopération horizontale avec d'autres groupes de même niveau. Chaque niveau d'organisation de la société s'efforce d'assurer la cohésion et l'inclusion de ses membres et la préservation des biens communs. Les processus de décision démocratiques reposent sur des formes privilégiées de participation directe aux niveaux basiques et combinées avec des formes de représentation et d'information sur les opinions aux niveaux plus étendus du local, au national, au mondial.

Ensuite, le second Manifeste énonce des propositions destinées à remettre les activités – en particulier celles dites économiques- au service de l'objectif des sociétés : la convivialité, l'émancipation individuelle et collective. **Les activités de production doivent répondre aux besoins réels** de la société et non en susciter de fictifs ce à quoi une économie réelle conduit quand elle est soumise à un capitalisme rentier et spéculatif. Cela exige de réguler strictement la finance, supprimer les paradis fiscaux, limiter la taille des banques etc. L'objectif essentiel étant de **donner à tous les êtres humains l'accès à une vie digne**, le critère d'efficacité ne sera plus celui de l'augmentation des PIB. Nous devons entrer dans **une ère de post-croissance** compatible avec le maintien de l'habitabilité de la planète et la pratique d'une attention inconditionnelle à l'égard de tous ceux – discriminés économiquement et/ou culturellement- qu'il faut soutenir par une interdépendance qui les conduise vers l'émancipation. Le second Manifeste souligne en particulier la rénovation à mener des rapports hommes-femmes.

La dé-financiarisation et le ré-encastrement de l'économie au service de la société doivent être accompagnés de mesures de restructuration. **Inverser la tendance à la marchandisation généralisée**, en étendant le domaine du non-marchand : échanges de services entre citoyens, entre proches, circuits courts, économie collaborative, gratuité des services publics, économie circulaire, régulation de la publicité, aménagement du temps, réinvention du « travail ». Ne laisser au jeu des marchés que ce qui peut l'être et surveiller leur fonctionnement « convivial ». **Inverser la tendance à la globalisation et à l'hyper-concentration** en relocalisant les activités, en créant des monnaies locales complémentaires, en restaurant les souverainetés alimentaires et industrielles, en privilégiant les petites structures et en pratiquant la gestion négociée des échanges internationaux réellement nécessaires pour répondre aux besoins.

Finalement, il faut reprendre la **maîtrise démocratique de l'évolution techno-scientifique** aujourd'hui frappée de plein fouet par *l'hubris* et la tentation de la toute-puissance, pour la rendre bénéfique éthiquement et socialement. Cela exige le contrôle des choix des avancées technologiques et le démantèlement des firmes géantes qui les imposent à leur profit, en aliénant les populations.

En cheminant dans ces directions, « **il faudra affronter des puissances énormes et redoutables**, tant financières que matérielles, techniques, scientifiques ou intellectuelles autant que militaires ou criminelles » conclut le Manifeste en soulignant qu'il y a une force potentielle sur laquelle s'appuyer. Elle réside dans **les milliards d'individus qui partagent déjà la même indignation** eu-égard à la démesure ou/et la corruption de ceux (1% ? 5 % ?) qui les aliènent. **Ils partagent aussi et surtout, au moins implicitement, le projet de la convivialité et de l'émancipation.** Pour devenir une force réelle, tous ceux qui en sont déjà conscients doivent se convaincre, qu'en partageant cette prise de conscience, de proches en proches, nous serons des milliards à pouvoir dénoncer ensemble ceux qui s'opposent à l'avancée du convivialisme. Alors, **le projet porté par le convivialisme aboutira.**

***Avertissement.** Ce résumé, rédigé par Marc Humbert synthétise le contenu du Second Manifeste Convivialiste Actes Sud, février 2020, puis en d'autres langues) n'en reprend pas le plan (presqu'identique à celui du premier). Il en retranscrit l'esprit et ne peut présenter les arguments en détail. Les auteurs cités ici pour éclairer des notions ne le sont pas dans ce texte que soutiennent une **internationale convivialiste** de plus de 250 intellectuels de 32 pays.*